Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 8970864
Centre d'intérêt : 520

Lemay, Christian.

Guide d'organisation des camps / Christian Lemay. -- [Montréal] : Commission des écoles catholiques de Montréal, Service de l'adaptation, [198-].
31 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. "Ce guide fournit les principales indications pour la préparation, le déroulement et l'évaluation d'expériences de camps".
Code : 880056. Bibliogr. : p. 31.

Vedette(s)-secondaire(s) : Commission des écoles catholiques de Montréal. Service de l'adaptation

Descripteur(s) : Education en plein air * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Camp en plein air

Le document constitue un guide destiné à faciliter aux enseignants la préparation de camps en plein air. Une telle activité vise avant tout l'acquisition de comportements autonomes par l'élève. Après avoir précisé les objectifs spécifiques visés par ces camps, le document aborde les points suivants : la préparation d'un camp; le déroulement général d'un camp; des suggestions quant à un modèle d'exploitation de camp; l'animation des activités de camp; l'évaluation des activités de camp.

Type de document : d

8970864

Guide d'organisation des camps

Ce guide fournit les principales indications pour la préparation, le déroulement et l'évaluation d'expériences de camps.

Christian Lemay

DIVISION DES RESSOURCES ET DU DEVELOPPEMENT

SERVICE DE L'ADAPTATION

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

880056

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION 1

INTRODUCTION 3

CHAPITRE I:
Les objectifs 6

CHAPITRE II:
La préparation d'un camp 11

CHAPITRE III:
Le déroulement général d'un camp 18

CHAPITRE IV:
Suggestions d'un modèle d'exploitation de camp 21

CHAPITRE V:
L'animation des activités de camp 24

CHAPITRE VI:
L'évaluation des activités de camp 26

CONCLUSIONS 29

****

PRESENTATION

Les expériences de camps de plein air ne datent pas d'hier dans le milieu scolaire. On compterait peu de personnes exprimant des doutes sur le potentiel éducatif des nombreuses situations qu'elles engendrent. Cependant il faut bien admettre que les bénéfices divers que les élèves peuvent en retirer sont étroitement dépendants de la qualité de la planification ainsi que de l'encadrement pédagogique.

Malgré l'engouement que les camps soulèvent chez certains éducateurs on note que leur exploitation est généralement peu ou mal intégrée aux préoccupations plus globales de l'école. Le propos de ce guide est précisément de fournir aux enseignants des informations concernant tous les aspects du déroulement des activités de camps dans le but d'en tirer le meilleur parti possible.

Une première ambiguïté à dissiper concerne la définition des objectifs de camps de plein air. L'école peut faire appel, occasionnellement, à un tel cadre pédagogique pour atteindre des objectifs pour lesquels les moyens dont elle dispose sont peu appropriés. Il s'agit donc toujours d'objectifs scolaires.

De nombreuses expériences ont été tentées à ce jour mais elles n'ont pas été évaluées autrement qu'en termes d'impressions.

Il faudra en arriver, à moyen terme, à pouvoir répondre aux questions suivantes:

...

- dispose-t-on de moyens pour apprécier les effets de ces expériences sur le comportement des élèves?

- les changements éventuellement observés sont-ils stables et correspondent-ils aux buts fixés?

- l'investissement en énergies et en argent est-il justifié par les résultats obtenus?

Les expériences de camps organisées dans le futur fourniront le moyen de répondre à ces questions. Pour faciliter la tâche des éducateurs, Christian Lemay, enseignant au Centre Baril, a élaboré le présent guide. Nous lui souhaitons une large audition auprès des personnes qui s'intéressent à des projets visant à attirer la pédagogie dans la nature en même temps qu'ils complètent les ressources disponibles à l'école.

C.H.

INTRODUCTION

L'autonomie ou la capacité de gérer ses comportements sans le secours d'autrui est devenue un objectif scolaire de première importance. Ainsi dans "L'école, milieu de vie" (1) on peut lire qu'il faut "Favoriser le développement d'attitudes mentales et affectives qui assureront l'indépendance et l'autonomie de l'élève dans la vie moderne".

Cet objectif prend une importance critique lorsqu'il est poursuivi avec des élèves rencontrant des difficultés scolaires d'origines diverses qui les ont fait aboutir dans un centre spécial, le Centre Baril.

Le concept d'autonomie a été quelque peu galvaudé en éducation. Il a souvent servi de couverture pour justifier des démarches insuffisamment structurées, des procédés d'enseignement vagues sinon douteux, des pratiques pédagogiques parfois fort étrangères à une telle fin. Il n'y a donc rien de plus pressant que de définir et de préciser ce que l'on entend ici par "autonomie".

En fait l'autonomie comme telle n'est qu'un mot, une abstraction qui n'existe qu'en tant qu'idée. Ce qui préoccupe ici c'est l'ensemble des comportements que l'on peut observer chez tel individu et qui prouvent sa capacité à réagir de façon appropriée lorsqu'il est placé dans des situations diverses de la vie courante.

---

(1) Ministère de l'Education, Direction générale de l'Enseignement élémentaire et secondaire. "L'école, milieu de vie (2), Elémentaire. Nov. 1975 p. 18.

Ce que l'on retiendra ici comme objectifs d'enseignement, c'est un ensemble de conduites types correspondant aux attentes du milieu et que l'élève est en mesure de produire de façon adaptée en relation avec la situation particulière qu'il rencontre.

Bien que la recherche d'un tel but soit souhaitée à l'école depuis longtemps déjà, on s'aperçoit que le régime pédagogique auquel est soumis l'étudiant ne facilite guère l'expérimentation de conduites diverses propres à lui faire acquérir cette capacité. En effet, l'école s'est dotée d'une organisation rigide, où l'emploi du temps, la nature des activités, le style de réponse des élèves, sont déterminés d'avance. Or justement, la réponse autonome de l'élève se définit comme une réaction propre qu'il doit inventer en regard d'une situation nouvelle qui surgit dans le moment présent et qui n'a pas été prévue dans le cadre scolaire. Il doit alors faire preuve d'initiative, de créativité, d'esprit de décision, de sens critique, habiletés dont l'école, trop académique, se préoccupe encore trop peu.

Une issue possible à cet état de choses serait de développer des activités en dehors du cadre scolaire traditionnel et qui favoriseraient davantage l'exercice des comportements autonomes chez les élèves.

On a choisi de développer ici les possibilités offertes dans ce sens par des activités de camps. L'immersion des élèves dans un milieu nouveau, attrayant, hautement stimulant, constitue un dépaysement assez considérable par la plupart des élèves. L'absence d'un cadre institutionnel va les mettre en demeure de s'organiser, de rechercher des solutions aux nombreux problèmes qui vont se poser à eux dans la satisfaction de leurs besoins et dans la réalisation des projets envisagés.

Les éducateurs ont un rôle de première importance à jouer. Une permissivité trop grande jointe à une remise des responsabilités aux élèves constitue un pôle extrême à éviter autant que la situation inverse qui consisterait à prolonger au camps les conditions habituelles de l'école. Il faut donc que les enseignants dosent judicieusement leurs interventions pour éviter les effets connus de ces deux attitudes extrêmes. C'est à cette condition que les activités de camps induiront chez les jeunes les comportements adaptatifs recherchés.

Christian Hottlet.
Coordonnateur.

CHAPITRE I - Les objectifs

L'objectif le plus général des activités de camps consiste à exploiter un environnement de plein air pour développer chez des élèves des comportements divers exigeant de l'initiative, de la débrouillardise, la capacité de faire face, seul ou en groupe, à des situations nouvelles et parfois imprévues. Bref, on s'attend à des gains importants au plan de l'autonomie.

Bien d'autres objectifs pourraient être recherchés par ces activités. Ainsi les camps se justifieraient par un besoin de détente dans la nature; par la nécessité de se soustraire à l'environnement pollué de la grande ville pour profiter des effets toniques de l'air pur, du bain dans le lac limpide..., par les nombreuses possibilités d'exercices physiques offertes et dont la plupart des élèves ont grand besoin.

En fait il faut se centrer sur l'objectif de base qui est la recherche de comportements autonomes en sachant bien que les autres bénéfices seront accessibles.

Les sous-objectifs

Ces sous-objectifs ont été regroupés, parfois conventionnellement, sous des rubriques générales. Ce mode de présentation facilite la consultation de l'ouvrage et donne plus de cohérence à l'ensemble.

A - Plan matériel

1- Alimentation

. L'élève est capable de manger seul, proprement, en utilisant les ustensiles et couverts.

. L'élève est capable de se préparer un repas:

- un simple déjeuner
- un repas léger
- un repas complet.

. L'élève est capable de dresser la table et de la débarrasser.

. L'élève a acquis l'habitude de se soumettre aux pratiques d'hygiène corporelle en relation avec les repas:

- se laver les mains
- se donner un air présentable (vêtements, cheveux)
- se brosser les dents (après le repas)

. L'élève a acquis l'habitude de régler son alimentation en relation avec son appétit.

. L'élève tient compte de ses pairs lorsqu'il s'agit de partager la nourriture.

2- <u>Propreté corporelle</u>

. L'élève est capable de voir à sa propreté corporelle en toutes circonstances

- propreté du corps (cheveux, ongles, dents)
- esthétique (rasage, coiffure)
- soins spéciaux (menstruation).

3- Habillement

. L'élève est capable de s'habiller correctement seul.

. L'élève est capable de choisir ses vêtements selon les circonstances:

- température
- types d'activités

. L'élève a l'habitude de changer ses vêtements lorsque requis:

- propreté
- changement de circonstances

. L'élève est capable de faire une réparation mineure à ses vêtements (recoudre un bouton, faire un point)

. L'élève a acquis l'habitude de prendre soin de ses vêtements:

- rangement
- lors des activités.

4- Ordre et propreté des lieux

. L'élève a l'habitude de remettre les objets en place après usage

. L'élève est capable de mettre en ordre et nettoyer une pièce:

- ranger les objets
- balayer
- prendre les poussières
- faire son lit
- faire la vaisselle .

5- Habiletés diverses d'ordre domestique

. L'élève est capable d'allumer un fourneau (gaz, électricité, bois) et d'en contrôler le fonctionnement.

. L'élève est capable de faire fonctionner divers appareils ménagers (batteur, aspirateur).

B - Plan des relations interpersonnelles

. L'élève participe activement aux prises de décision concernant le choix des activités du camp.

. L'élève se soumet au point de vue de la majorité dans les activités de groupe.

. L'élève participe aux activités choisies et assume ses responsabilités.

. L'élève est capable d'exprimer son point de vue en toutes circonstances.

. L'élève est capable de se conformer à une règle, à un mot d'ordre et l'on peut lui faire confiance à ce propos.

. L'élève est capable de partager avec ses pairs (jeux, situations privilégiées, nourriture).

. L'élève sait se faire respecter de ses pairs (tentatives d'exploitation, chantage).

c - Plan personnel

. L'élève est capable de se trouver des activités pour occuper ses temps de loisirs.

Remarque sur les objectifs

On pourrait élaborer davantage sur le sujet et allonger la liste des objectifs accessibles dans des situations de camp. Il faut toutefois considérer que le temps scolaire investi dans ce genre d'expérience restera réduit et ne pourra suffire à réaliser une multitude d'apprentissages.

CHAPITRE II - La préparation d'un camp

Après avoir pris connaissance des objectifs à poursuivre il ne subsiste aucun doute sur le genre de préoccupations que devront avoir les enseignants ayant la responsabilité de l'organisation et de l'animation des activités de camp.

Il faut donc présenter les camps aux élèves comme des prolongements de l'école et non comme des situations de récréation. La préparation qui se fait préalablement dans la classe a pour but de disposer les élèves psychologiquement en faisant coincider leurs attentes avec ce qui sera reçu réellement.

Etant donné le type d'élèves concernés par cette mesure, il convient de proposer des situations d'apprentissage sur une base individuelle.

L'organisation sera prévue minutieusement tout en restant assez souple pour s'adapter aux nombreux impondérables habituels dans de telles conditions.

Le calendrier

La première opération dans la préparation des camps consiste à déterminer le calendrier général de ces activités durant l'année scolaire. Cette opération, qui se fait avec tout le personnel de l'école, doit tenir compte de plusieurs facteurs et notamment des ressources financières dont l'école dispose.

Les dates des camps organisés par chaque groupe seront choisies en vue de profiter des meilleures conditions possibles. Il faudra cependant tenir compte de certaines contraintes telles que la disponibilité des lieux, la nécessité de ne pas perturber le déroulement de la vie scolaire.

Il faut également tenir compte de certains facteurs qui peuvent exiger une réduction de la durée d'un camp. Ainsi s'il s'agit de jeunes élèves dont c'est la première séparation avec la famille et spécialement si plusieurs d'entre eux ne sont pas préparés à cette séparation.

La fréquence des activités de camp

Le nombre idéal de camps à organiser sur une année scolaire ne peut actuellement être déterminé. On peut toutefois supposer des indications en fonction d'impressions recueillies à la suite d'expériences passées. En effet, combien de camps sont nécessaires pour rejoindre les objectifs énumérés? On sait que si l'on veut obtenir des changements stables dans les comportements des élèves il faut répéter les mises en situation. On admet actuellement que le jeu de certaines conditions est nécessaire à l'apprentissage, ainsi la condition d'exercice. Dès lors une expérience unique provoquera certainement des changements mais il est peu probable qu'ils seront stables.

Par ailleurs l'investissement dans de telles organisations est assez considérable et limite sévèrement leur multiplication. Au début on pourrait planifier au moins un camp par année pour chaque niveau et procéder à l'évaluation des résultats. Ceux-ci pourraient alors fournir des indications pour justifier la répétition de l'expérience durant l'année scolaire.

Les effectifs d'un camp

Une expérience de camp ne doit pas être l'occasion de grands rassemblements. Ceci serait contraire à la poursuite de l'objectif essentiel: la recherche de comportements autonomes.

les expériences réalisées amènent à proposer un nombre maximum de 20 élèves pour l'ensemble. Ceux-ci étant ensuite répartis en petits groupes pour les activités. L'encadrement doit prévoir un minimum de 3 personnes. En effet les activités qui s'étalent sur toute la journée recueillent toujours la participation de responsables. Ceux-ci doivent pouvoir disposer de périodes de repos. Il faut éviter les situations épuisantes car elles sont habituellement la cause de relâchements dans la vigilance et sources d'accidents fâcheux.

Le choix des sites

Il faudra penser ensuite à la réservation d'endroits où se déroulent les activités de camp. Cette opération est la plus importante et ne peut être réglée par un simple appel téléphonique. Il est absolument nécessaire de se rendre sur place afin d'examiner les lieux. Voici les principaux aspects qui devront retenir l'attention:

1. La bâtisse: est-elle suffisamment spacieuse? Les commodités (toilettes, douches, cuisine, dortoir, salle de séjour) répondent-elles aux besoins? Il ne faut pas non plus négliger l'aspect sécuritaire des lieux.

2. Le terrain: on évitera les terrains marécageux, les boisés denses et qui ne laissent presque pas d'espaces à découvert. Il faut noter que les camps placés en bordure d'une route principale constituent un danger sérieux et une source d'inquiétude pour les responsables. Enfin si la bâtisse est à proximité d'un lac il est avantageux que la surveillance des berges en soit aisée.

La durée des camps

Il faut envisager la durée effective du camp c'est-à-dire du temps passé sur place. De ce fait on tiendra compte de la journée d'arrivée et de celle du départ. Ces deux journées sont largement hypothéquées par le voyagement ainsi que par les tâches d'installation et de rangement. Pour dépasser le niveau de dépaysement il faut au moins trois journées pleines d'activités de telle sorte qu'on peut prévoir une semaine complète pour le déroulement d'un camp.

Les aspects psychologiques

Pour certains élèves qui vivent dans une famille surprotectrice, ce camp sera peut-être la première séparation prolongée avec les parents, les lieux familiers. Cette situation peut engendrer des manifestations d'anxiété, de dépression. Les éducateurs seront sensibles à l'expression de ces difficultés et n tamment au refus de se coucher, à l'incapacité de trouver le sommeil, à l'énurésie, au retrait du groupe, à la recherche constante de la protection de l'adulte. Il y aura lieu alors de rassurer l'élève par une présence chaleureuse. Et si cela ne suffit pas il faudra envisager son retour dans sa famille.

La préparation pédagogique d'un camp

Cette préparation commence en classe avec les élèves. Ceux-ci doivent être informés des objectifs, de l'organisation et participer à la mise sur pied de celle-ci. De cette façon les élèves ne percevront pas leur séjour comme de simples vacances mais plutôt comme un stage spécial où les activités qui s'y déroulent ont des liens avec l'école.

L'enseignant pourra s'informer auprès d'eux des activités qu'ils aiment particulièrement pour ensuite faire un choix qui tiendra compte des conditions où elles se dérouleront. Il va sans dire que les activités retenues offriront l'opportunité de rejoindre les objectifs fixés préalablement. Autant que possible on planifiera des activités à l'extérieur, dans la nature. Il faut que les quelques journées que durent le camp soient employées à faire profiter les élèves au maximum du grand air. Ce n'est qu'en cas d'intempéries ou de mauvaises conditions que l'on proposera des activités intérieures. Ceci vaut pour la journée. Lorsque le repas du soir est pris il reste du temps avant le coucher. Il est préférable que cette période se passe à l'intérieur. En été les insectes sont particulièrement actifs à ce moment et peuvent gâter le séjour de ceux qui y sont trop exposés. En hiver il faut prendre garde aux baisses de température. De toute façon, après une journée d'exercice dans un air tonifiant, les élèves, peu habitués à un tel régime sont exténués et fort heureux de pouvoir s'assoupir ou se livrer à des activités plus calmes. On peut alors organiser des veillées où l'on chante, où l'on raconte des histoires, où l'on danse également. A ce sujet il ne faut pas transformer les soirées de camp en discothèques. Ce serait contraire à l'ambiance et ce genre d'activités peut facilement se faire ailleurs.

Pour chaque activité l'enseignant indiquera:

- l'objectif visé
- l'organisation nécessaire
- le matériel requis
- les différentes conditions devant être réunies (nombre d'élèves, durée, température, etc.)

Les activités, spécialement celles qui impliquent l'apprentissage d'habiletés ou la connaissance de certaines règles, seront proposées aux élèves à l'école. Même si l'environnement ne permet pas le déroulement normal de l'activité complète, les élèves pourront tout de même se familiariser avec elle et on obtiendra une meilleure garantie de succès lorsqu'elle sera vécue au camp.

C'est en agissant de cette façon que l'on arrivera à une véritable intégration des camps aux préoccupations d'éducation en général.

On peut donc conclure en disant que les activités doivent être préparées d'avance puisqu'elles impliquent habituellement un contenu, une organisation matérielle et parfois une reconnaissance du terrain.

L'éducateur devra disposer d'un très large éventail d'activités pour l'extérieur ainsi que pour l'intérieur. Il n'aura ensuite qu'à choisir chaque activité en fonction des différentes conditions mentionnées.

L'implication de la famille

Comme il s'agit d'activités débordant l'horaire scolaire, il est nécessaire que l'école obtienne une autorisation écrite des parents. Afin de réduire au maximum les refus il convient d'informer préalablement les parents. On peut leur faire parvenir une lettre suivie d'un coupon-réponse. Dans les cas de refus il faudra faire appel à des interventions directes, soit des éducateurs, soit du travailleur social ou encore de la direction afin de rassurer les parents, et de faire connaître l'intérêt pour l'élève à vivre de telles expériences.

En aucun cas l'école ne devrait exercer de pressions sur la famille pour obtenir son autorisation.

La participation active des parents à des activités de camp peut être précieuse pour autant qu'elle soit soumise à certaines conditions et notamment qu'un parent ne soit jamais adjoint à un groupe où se trouve son enfant. La coopération de parents à des activités pédagogiques peut être recherchée dans la mesure où les éducateurs ont déjà fait appel à eux dans ce sens à l'école et sont capables de prévoir leurs réactions.

Pour des activités de camp d'une durée maximum d'une semaine, il n'est pas conseillé d'autoriser ou d'inviter les parents à venir visiter leur enfant. La plupart du temps ces visites s'allongent exagérément et désorganisent les activités prévues. De plus elles peuvent avoir des effets néfastes dans certains cas, notamment d'empêcher la rupture du "cordon ombilical", objectif justement fixé par l'activité de camp.
La recherche de l'autonomie n'est pas compatible avec le maintien d'une dépendance exagérée aux parents.

CHAPITRE III - le déroulement général d'un camp

le coucher

C'est la période critique de la journée. Les élèves peuvent être fatigués, nerveux parfois et il convient de les disposer le mieux possible au sommeil.

On évitera les jeux et toutes manifestations sportives ou bruyantes pour organiser une courte veillée avec musique douce ou chants reposants. L'ambiance calme invitera les élèves à la détente et permettra un "coucher" paisible.

Durant la soirée il se peut que des élèves désirent se coucher avant les autres. Ils doivent pouvoir le faire.

Lorsque l'heure sera venue pour les autres ils s'efforceront de se coucher sans bruit afin de respecter le sommeil de ceux qui les ont précédés.

On aura indiqué aux élèves le lieu où les éducateurs sont couchés et où ils pourraient les rejoindre en cas de besoin. Lorsque les élèves sont tous au lit les éducateurs tiendront une courte réunion pour faire le point sur la journée passée et discuter de celle qui s'en vient. Les observations de chacun relativement au déroulement des activités, au comportement de tel ou tel élève fourniront des éléments pour effectuer les éventuels ajustements.

Il ne faut pas éterniser ces rencontres. Les éducateurs ont autant besoin de sommeil que les élèves. Il y va de la qualité de leurs interventions pour la journée suivante.

Le lever

Les élèves qui devancent le lever à l'heure réglementaire le font discrètement, toujours pour respecter le sommeil des camarades. Généralement on trouve quelques élèves qui résistent au sommeil et qui ont davantage le goût de parler. Ce sont habituellement ceux-là qui le matin résistent au réveil et tentent de récupérer le temps perdu la veille. Ils ne doivent pas en avoir l'occasion, ni à ce moment, ni au cours de la journée. Il est fort probable qu'ils s'endormiront à l'heure prévue le soir suivant...

Les repas

Les journées au grand air aiguisent l'appétit des jeunes et les repas doivent être suffisamment consistants. Ces repas doivent être servis à heures fixes. Leur préparation offre une multitude d'occasions pour amener les élèves à produire des comportements autonomes. La consommation des repas n'est pas moins importante sur le plan du développement d'attitudes sociales telles que se servir en pensant aux autres. De plus les repas sont des moments de détente nécessaires en regard du reste du temps où les élèves dépensent beaucoup d'énergie.

Les activités

Elles sont conçues et proposées dans le but de faire progresser les élèves. Il ne faut donc pas retenir les jeux ou sports qui placent certains élèves devant l'échec, le stress. En d'autres termes les camps ne peuvent jamais devenir des sortes d'épreuves ou tests de courage ou de résistance physique.

L'horaire général des journées

La préparation d'un camp ne doit pas prévoir l'établissement d'horaires stricts. Il faut que le choix des activités et le moment où elles se dérouleront se règle sur la condition du groupe, la température ainsi que d'autres facteurs circonstanciels.

Il est donc préférable de bâtir l'horaire journée par journée en tenant compte des variables mentionnées. Néanmoins on maintiendra un cadre général stable afin de sécuriser les élèves.

CHAPITRE IV - Suggestion d'un modèle d'exploitation de camp

Les modalités d'organisation suggérées ici ont été expérimentées et c'est en raison des bénéfices qu'elles ont apportés qu'elles sont proposées comme modèle. Ceci n'exclut nullement que d'autres modalités puissent être profitables.

Un premier principe à appliquer est de maintenir le contrôle du groupe en tout temps et spécialement dès l'arrivée. Généralement les élèves sont excités et désireux d'explorer. Pour éviter une dispersion dès l'arrivée il faut qu'avant de quitter l'autobus les élèves aient reçu des directives. Voici une façon de procéder. A l'arrivée, les élèves et les éducateurs déchargent les bagages et les rangent dans les espaces appropriés (nourriture, effets personnels, équipement pour les activités). Dès que cette tâche est terminée les élèves sont regroupés dans la salle de séjour pour connaître les règles qui régiront leur séjour, spécialement les règles de sécurité. A ce propos on insistera sur l'absolue nécessité de s'y conformer.

Cependant ce n'est pas le moment idéal pour faire un laïus. La personne qui fournit les consignes sera claire et précise. Si c'est possible une visite des alentours en petits groupes pourra faciliter la compréhension des règles fixées.

En ce qui a trait à la sécurité aquatique on leur répètera la règle fondamentale: jamais seul à l'eau et dans leur cas particulier, jamais sans la présence d'un éducateur.
La séance peut se terminer en répondant aux éventuelles questions des jeunes.

Ensuite on leur laisse le soin de se grouper en équipes de 4 ou 5 élèves pour assumer les différentes tâches domestiques. Lorsqu'ils ont terminé ils informent les éducateurs de la composition de chaque équipe. Ces équipes assumeront de façon rotative la préparation des repas, les vaisselles et les autres tâches domestiques.

Lorsque les tâches domestiques sont terminées on rassemble tous les élèves et on leur propose des choix d'activités (entre 3 ou 4). Chaque élève doit faire un choix. Dans la mesure du possible on proposera des activités à l'extérieur et ce n'est qu'en cas de mauvais temps que l'on se résignera à suggérer des activités d'intérieur. Il est souhaitable de laisser aux élèves des périodes de temps libre afin qu'ils puissent s'adonner à des activités de leur choix.

Quelques aspects devant retenir l'attention

1) Il faut se rappeler constamment l'objectif du camp et de ce fait, éviter d'imposer aux élèves un cadre organisationnel pensé dans les moindres détails. Au contraire il faut leur offrir l'opportunité de prendre un grand nombre de décisions, même si le résultat est inférieur à celui qu'aurait pu obtenir la proposition de l'éducateur.

2) Il peut arriver que des circonstances particulières soient causes d'une désorganisation de groupe. Dans ce cas, calmement et fermement l'éducateur regroupera les participants pour calmer l'énervement et trouver une solution au conflit. Ce sera une occasion de plus de faire intervenir les élèves.

3) Il est intéressant d'utiliser les événements particuliers pour accentuer le caractère familial du camp. Ainsi si un élève a son anniversaire durant le séjour on en profitera pour le souligner par une petite fête.

4) La sécurité. Il faut l'envisager sous deux angles complémentaires. D'abord les élèves doivent être assurés contre les risques de toute nature du départ de l'école au retour à l'école. Cet aspect est traité en annexe. Enfin il faut que la sécurité soit assurée dans toutes les situations que les élèves rencontreront lors de leur séjour. Les enseignants seront particulièrement vigilants en regard des baignades (température de l'eau, qualité du fond), des promenades en canot ou autres embarcations (stabilité, port de l'équipement de sécurité), des jeux à l'extérieur du chalet (densité de la forêt, degré de sécheresse, vent, etc.), des escalades de rochers friables ou glissants, des tourbières.

CHAPITRE V - L'animation des activités de camp

La manière d'animer un groupe est propre à la personnalité de l'animateur. On peut donc dire qu'il y aurait autant de styles d'animation que d'animateurs.

Le propos de ce guide n'est pas de tenter d'imposer un modèle particulier d'animation de camps mais plutôt de sensibiliser les personnes qui ont à jouer ce rôle à certaines dimensions. On a vu précédemment que l'objectif global poursuivi par les expériences de camp se ramenait à l'installation , chez les élèves, de conduites autonomes. Or, l'apprentissage de telles conduites implique une réflexion et un agir personnels. Il faut donc que l'intervention des éducateurs s'inscrive dans un registre plutôt non directif. C'est en ces termes de stimulation, d'offre d'opportunités et de choix que l'animation doit s'exercer. On laissera ainsi aux élèves la possibilité de décider et d'agir.

Il va sans dire que l'exercice de l'initiative et de la responsabilité doit être en rapport avec les capacités actuelles de chaque élève. L'organisation matérielle du camp doit favoriser ce style d'intervention. Ainsi il ne faut pas rechercher un chalet où les services (repas - entretien général) sont fournis.

Les camps doivent se structurer à l'image d'une mini-société où chaque membre a un rôle à jouer et des responsabilités à assumer. Il est soumis aux règles du groupe et peut exercer des droits sans ignorer ses obligations.

Cet apprentissage est très long et se fait graduellement au cours de l'existence.

Au plan méthodologique l'aide à apporter à l'élève dans l'expérimentation de conduites autonomes doit se faire en plaçant celui-ci dans des situations adaptées à ses capacités. En d'autres termes les réponses qu'il aura à produire seront facilitées par l'intervention de l'enseignant et ceci dans la mesure où son effort personnel ne peut suffire.

Une immersion brutale et sans support est parfois défendue par certains éducateurs qui y voient la situation idéale pour obtenir des ajustements rapides. Les résultats sont habituellement bien différents et l'on assiste alors à une montée de l'anxiété et à des désorganisations graves. Les effets de pratiques semblables sont plus nuisibles que profitables pour les élèves.

L'animateur verra donc à se maintenir dans un juste équilibre au plan de l'intervention de même qu'au plan de la mise en situation.

CHAPITRE VI - L'évaluation des activités de camp

L'introduction d'expériences de camps de plein air à l'intérieur du cadre des activités scolaires constitue un phénomène assez récent et le résultat d'initiatives locales peu fréquentes. De ce fait la planification de ces camps pose de sérieux problèmes aux responsables, spécialement en ce qui concerne leur financement.

Actuellement on ne possède pas de données suffisantes permettant de se prononcer sur les vertus pédagogiques des camps. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi ces expériences devront être assumées entièrement par les écoles et l'aide financière sollicitée ne pourra jamais être assurée régulièrement et entièrement.

Il faut donc que les enseignants en exercice puissent à leur tour convaincre les responsables afin d'obtenir les crédits nécessaires.

C'est en ayant pris conscience de cette nécessité que l'auteur du présent guide a jeté ici les grandes lignes d'un schème d'évaluation des camps.

Quoi évaluer?

Dans le début du guide on a identifié des objectifs et on les a décrits en termes de performances c'est-à-dire de comportements observables et mesurables directement.

L'enseignant doit adopter une stratégie qui l'amènera à connaître chez chaque élève, parmi l'ensemble d'objectifs proposés, ceux qui sont déjà atteints et les distinguer des autres objectifs qui pourront justifier les activités de camp...

Quand évaluer

L'évaluation servant à situer les acquis des élèves se fait avant le déroulement du camp. Elle sera suivie d'une seconde évaluation après le camp, c'est-à-dire de retour à l'école. La comparaison entre les deux évaluations indiquera les changements que l'on pourra attribuer à l'expérience de camp.

Il est nécessaire que les mesures se fassent à l'école et en fonction du milieu habituel de vie de l'élève.

Comment évaluer

La première opération consiste à effectuer des mesures. Ceci se fera le mieux en plaçant l'élève dans des situations qui commandent des réponses spécifiques.

En ce qui concerne le genre d'instrument à utiliser il faut préciser de suite qu'il ne peut s'agir de tests ou de tout autre instrument normatif. La stratégie consiste à mettre en situation et à observer des comportements. Afin de réduire l'effet de l'équation personnelle de la personne qui évalue il convient d'établir pour chaque objectif, un ensemble de critères qui concernent la fréquence, la durée, l'intensité d'un comportement. En utilisant de tels critères l'enseignant évitera de verser dans la subjectivité. Autrement dit il s'agit de quantifier les aspects du comportement.

Il ne suffit pas de noter des changements dans un certain nombre de comportements.

Il faut encore s'assurer que de tels changements demeurent stables. Si ce n'est pas le cas des comportements nouveaux produits à la suite d'expériences de camps il faudra nécessairement revoir la démarche méthodologique. Il se peut en effet que l'on ait mal exploité les situations de camps. Au cas ou des ajustements à ce niveau resteraient sans effet il faudrait alors admettre que de telles organisations n'ont pas les vertus qu'on leur avait prêtées à priori...

Un problème que l'on rencontre fréquemment dans une démarche d'évaluation tient à la difficulté dans le choix des unités qui seront évaluées. Si celles-ci sont trop détaillées l'enseignant passe trop de temps à cette tâche. Si les items sont trop globaux les résultats ne sont pas suffisamment précis et sont de peu d'utilité.

L'instrument qui convient le mieux est une simple grille où l'on retrouve en ordonnée les comportements (objectifs visés). A la description du comportement choisi comme objectif il faut ajouter les critères selon lesquels on pourra considérer la performance acceptable (performance minimale acceptable). En abscisse on indiquera les dates des mesures à effectuer.

Exemple

Comportements	Critères
L'élève sait préparer un repas complet	- temps: 1 heure - qualité: préparer de façon appropriée

Conclusions

Une expérience pédagogique, quelle que soit sa valeur intrinsèque ou son potentiel éducatif prétendus ne peut s'imposer et se généraliser qu'à la condition d'avoir établi hors de tout doute que les situations qu'elle utilise sont responsables des résultats obtenus. Autrement elle ne peut s'élever au dessus des modes ou des engouements qui passent aussi vite qu'ils sont venus.

C'est donc aux enseignants qui ont la conviction que les expériences de camps constituent réellement un champ d'investissement valable pour l'éducation d'y apporter des preuves suffisantes et convaincantes.

ANNEXE I

Quelques normes pour la réalisation d'un camp

1. Le personnel d'encadrement

Dans un contexte où les activités de camps ne font pas partie du programme régulier de l'école et conservent un caractère expérientiel il faut laisser le choix aux enseignants de participer ou non. Il est également souhaitable que les personnes qui se retrouveront en équipe partagent les mêmes conceptions car ceci facilite les tâches. Cependant une telle situation peut également devenir le prétexte à ce que des adultes apprennent à travailler ensemble en reléguant au second plan des points de vue plus personnels.

Comme la situation de camp exige une présence adulte en tout temps le ratio de l'école ne peut s'appliquer ici. Habituellement le rapport d'un enseignant pour 4 élèves suffit pour assurer un fonctionnement adéquat tout en permettant à chacun de se reposer périodiquement.

2. Les élèves

Ceux-ci ne sont pas sélectionnés en fonction de leurs capacités à s'adapter ni par rapport à d'autres critères tels que la qualité de bon élève, discipliné et obéissant. Car les camps ne sont pas des récompenses pour des performances scolaires diverses.

Le seul critère qui pourrait être utilisé est l'acceptation de l'élève à participer aux camps. Encore bien qu'il faille distinguer parmi les raisons invoquées pour obtenir une dispense...

3. Les coûts

Actuellement on ne dispose pas d'études déterminant le coût des activités de camps. Les coûts varient considérablement pour certains item tels que le transport, la location du chalet. L'item nourriture est moins suiet à des variations et pourrait être calculé sur la base d'une moyenne par élève, par jour.

On sait que des économies susbstantielles peuvent être réalisées avec des grands groupes. Toutefois il ne faut pas y sacrifier la qualité de l'expérience.

L'établissement de coûts moyens pour chaque item devra être effectué afin de fournir un ordre de grandeur des dépenses à prévoir pour les écoles qui souhaiteraient organiser des camps de plein air pour les élèves.

Ainsi qu'on le voit, on dispose de peu de données empirieues sur les camps et c'est peut-être une cause du peu de faveur que connaît une telle formule auprès des enseignants.

NOTE: La responsabilité civile: aspect légal

Tout éducateur a une responsabilité civile vis-à-vis les enfants qu'il a sous sa surveillance. On se demande parfois jusqu'où s'étend cette responsabilité.

L'éducateur n'étant point un homme de loi, la C.E.C.M. lui fournit toutes les informations pertinentes sur ce sujet, le tout sous une brochure intitulée: "La responsabilité à l'école Guide sur la responsabilité civile", publiée par le Service du contentieux de la C.E. C.M. Cette brochure peut être remise par le directeur de l'école.

Bibliographie:

1. Croteau, Manon. Guide d'organisation de camps. Montréal Division des Services spéciaux, C.E.C.M.

2. Giolitto, P. Les classes de neige et le tiers temps pédagogique. Paris, P.U.F. 1970.

3. Grand'Maison, J. Pour une pédagogie sociale d'autodéveloppement en éducation. Montréal, éd. Stanké, 1976.

4. Legris, Manon. Guide de sorties éducatives. Montréal, Division des Services spéciaux, C.E.C.M. s.d.

FIN